

École Sophie-Barat

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Sophie Barat définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Nous croyons que tout élève peut réussir si nous lui offrons un environnement éducatif de qualité. Nous déployons aussi toutes nos énergies pour que notre école soit un milieu de vie et d'apprentissage stimulant et motivant.

Vision et valeurs : valeurs

.

À l'école Sophie-Barat, nous privilégions les valeurs du plaisir d'apprendre, de la collaboration et de l'ouverture.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école secondaire Sophie-Barat est située dans le quartier Ahuntsic à Montréal. Elle se caractérise par la beauté de son site naturel. Le portrait sociolinguistique de nos élèves montre que 55,2 % des élèves ont le français comme langue maternelle, suivi de l'arabe et de l'espagnol. 76% des élèves parlent français à la maison. L'indice 7 de défavorisation du quartier indique que la population ne se situe pas dans un seuil de faible revenu.

Les partenariats à Sophie-Barat sont cruciaux, autant pour la réussite scolaire de nos jeunes que pour leur offrir des expériences hors du commun : expériences musicales, artistiques, de bénévolat, etc. Ainsi, plusieurs organismes cohabitent au sein de l'école pour offrir un soutien et des opportunités de développement aux élèves : Perspective Jeunesse, Cumulus, ICS, Maison des Jeunes, Carrefour Jeunesse Emploi, autres.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

Près de 1800 élèves fréquentent l'école Sophie-Barat. On y retrouve 3 secteurs de formation: le secteur Défi (enrichissement, 1re à 5e secondaires), le secteur régulier (1re à 5e secondaires) et le secteur de l'adaptation scolaire (1re à 3e secondaires). De plus, un programme Plein air y est offert depuis plusieurs années.

Les élèves sont regroupés autour de trois pavillons:

- Pavillon principal: les élèves du Défi de secondaires 3, 4 et 5 ainsi que les élèves du secteur régulier secondaires 4 et 5;
- Pavillon Annexe: les élèves du secteur régulier secondaire 3 et adaptation scolaire et défi secondaires 1 et 2;
- Pavillon ST Dorothy : les élèves du secteur régulier secondaires 1 et 2.

Nous pouvons compter sur plus de 100 enseignants et 40 autres membres du personnel (T.E.S, surveillants, psychoéducateurs, conseiller d'orientation, technicien en Loisirs, opérateurs informatique, technicienne en documentation, secrétaires, concierges et aides concierges).

La vie parascolaire est riche et variée. Elle touche autant la culture que les sports, les sorties éducatives, les événements et les spectacles.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Le taux de diplomation élevé
- Offre de services diversifiés qui répondent aux besoins des élèves: secteur régulier, adaptation scolaire, Défi
- Bonification du programme régulier au premier cycle: Projet Empreintes UNESCO
- Programme et concentration Plein Air de la 1ere à la 5e secondaire
- Utilisation du site naturel de l'école pour offrir des activités stimulantes (parc, rivière, boisée)
- Mise en place d'une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) en littérature au premier et au deuxième cycle
- Plusieurs sorties éducatives en lien avec les cours - Forte collaboration entre les implication
- Mise en place d'une communauté professionnelle (COP) en mathématique
- L'offre de services complémentaires
- L'offre d'activités parascolaires est variées, répond aux besoins des élèves et mobilise le personnel
- Belle collaboration avec les organismes communautaires qui sont présents dans l'école (Cumulus, Perspective jeunesse, Carrefour jeunesse emploi, Maison des jeunes, ICS)
- La stabilité du personnel
- Enseignants et professionnels engagés dans la réussite des élèves
- Autres personnels et intervenants mobilisés dans la réussite des élèves
- Grande implication des parents dans la vie de l'école
- Valeur d'inclusion partagée par les membres de l'équipe école
- Les services d'aide à l'apprentissage aux élèves
- Cohabitation harmonieuse entre les élèves de différentes cultures
- Le soutien à l'intégration

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Le nombre d'élèves qui ont une langue maternelle autre que le français.
- Le réussite en mathématique de secondaire 4 pour le parcours CST
- La réussite des matières à sanction en 4e secondaire: mathématique, histoire et science
- Les élèves transfèrent peu ou pas les stratégies de lecture dans les autres matières.
- La transition entre les bâtisses affecte le sentiment d'appartenance des élèves à l'école Sophie-Barat.
- La disponibilité des locaux - La distance entre les différents pavillons
- Le déplacement des élèves et des enseignants entre les différents pavillons
- L'équipement technologique
- Le type et le nombre de locaux spécialisés
- L'éloignement du pavillon St.Dorothy des autres pavillons est à plus 5 km.

Annexe

Lexique

- CAP

Le terme communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) désigne ce mode de fonctionnement des écoles qui favorise la contribution de chaque personne et encourage le personnel à entreprendre collectivement des activités de réflexions en vue d'améliorer continuellement les résultats scolaires des élèves (Eaker, Dufour et Dufour, 2004). Elle se fonde sur l'élaboration d'une vision partagée de l'école et se manifeste par un milieu où les gens échangent leurs opinions et leurs savoirs respectifs, et où ils sont constamment en situation d'apprentissage (Hord, 1997). Cette organisation mise sur une collaboration de toutes les intervenantes et tous les intervenants.

- Compétence 2 de mathématique

Le programme de mathématique compte 3 compétences. La compétence 2 consiste à déployer un raisonnement mathématique.

- Parcours CST

Le parcours de mathématique *Culture, société et technologie* est désigné par l'acronyme CST. Ce parcours représente la mathématique dite de base.

- Règles de sanction du secondaire

Le ministère décerne le diplôme d'études secondaires à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4e et de la 5e secondaire. Parmi ces unités, il doit en avoir accumulé au moins 20 de la 5e secondaire et les unités suivantes:

- 6 unités de langue d'enseignement de la 5e secondaire;
- 4 unités de langue seconde de la 5e secondaire;
- 4 unités de mathématique de la 4e secondaire;
- 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'application technologiques et scientifiques de la 4e secondaire;
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4e secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4e secondaire;
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et à la santé de la 5e secondaire.

Tous les cours de formation générale, réussis en 4e et en 5e secondaire pour ce qui est des matières obligatoires et des matières à option, sont prises en considération pour la sanction des autres secondaires.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en français.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves dont les résultats sont égaux ou supérieurs à 70% en français de secondaire 5 de 75 % à 77 % d'ici juin 2027.

Enjeu : La réussite des élèves en mathématique.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves dont les résultats sont égaux ou supérieurs à 70% en mathématique de secondaire 4 pour la compétence 2 (raisonnement mathématique) au parcours CST de 52 % à 55 % d'ici juin 2027.

Enjeu : La réussite des matières à sanction en 4e secondaire

Orientation : S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves qui ont réussi les règles de sanction en secondaire 4 de 75 % à 78 % d'ici juin 2027.